



Conseil Municipal du Jeudi 04 mai 2023

Liste des délibérations examinées en séance

Le 04 mai 2023, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 28 avril 2023, s'est réuni à 20 heures à l'Hôtel de Ville en salle du Conseil en séance publique sous la présidence de **Monsieur Louis BONNET**, Maire.

Délibération n°	Objet	Vote
2023_05_01	Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) – Adoption	Adoptée à l'unanimité
2023_05_02	Création d'emploi – Modification du tableau des effectifs n°13 - Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_03	Désignation d'un-e délégué-e du collège des élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS) – Remplacement de la déléguée	Election actée à l'unanimité
2023_05_04	Frais de déplacements des bénévoles intervenants au sein de la Commune – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_05	Acquisition Parcelle cadastrée section CC n°213 – 4 La Venue de Carpentras – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_06	La Boiserie et Autres lieux – Programmation 2023/2024 – Tarifs	Adoptée à l'unanimité
2023_05_07	Gymnase municipal – concours restreint de maîtrise d'œuvre – choix du candidat	Adoptée à la majorité
2023_05_08	Attribution des subventions aux associations 2023 – Approbation	Adoptée à la majorité
2023_05_09	Attribution des subventions aux associations 2023 - HANDBALL	Adoptée à l'unanimité
2023_05_10	Attribution des subventions aux associations 2023 – MOTO CLUB MAZANAIS	Adoptée à l'unanimité
2023_05_11	Attribution des subventions aux associations 2023_TENNIS CLUB	Adoptée à l'unanimité
2023_05_12	Attribution des subventions aux associations 2023_VENTOUX AUTO CROSS	Adoptée à l'unanimité
2023_05_13	Attribution des subventions aux associations 2023_VENTOUX SUD FC MAZAN	Adoptée à l'unanimité
2023_05_14	Attribution des subventions aux associations 2023_DYNAMIC GYM	Adoptée à l'unanimité
2023_05_15	Attribution des subventions aux associations 2023_CENTRE CULTUREL DE MAZAN	Adoptée à la majorité
2023_05_16	Attribution des subventions aux associations 2023_COMITE DES FÊTES DE MAZAN	Adoptée à l'unanimité
2023_05_17	Attribution des subventions aux associations 2023_APEL SAINT DOMINIQUE	Adoptée à l'unanimité
2023_05_18	Attribution des subventions aux associations 2023_CANTINE ASSOCIATIVE LA CONDAMINE	Adoptée à l'unanimité
2023_05_19	Attribution des subventions aux associations 2023_AMICALE CCF	Adoptée à l'unanimité

2023_05_20	Attribution des subventions aux associations 2023_AMICALE DES RETRAITES	Adoptée à l'unanimité
2023_05_21	Attribution des subventions aux associations 2023_AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Adoptée à l'unanimité
2023_05_22	Attribution des subventions aux associations 2023_CATM	Adoptée à l'unanimité
2023_05_23	Attribution des subventions aux associations 2023_COMITE DE JUMELAGE	Adoptée à l'unanimité
2023_05_24	Subventions aux associations 2023 – conventions entre la Commune entre le Centre de loisirs « PIERRE DE LUNE » et la Cantine associative « LA Condamine » - Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_25	Dissolution de la Caisse des Ecoles au répertoire des établissements – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_26	Modification de la Régie relative aux Droits de place - Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_27	Intervention des associations pendant le temps périscolaire - Convention type de partenariat entre la Commune et l'Association – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_05_28	Election d'un Représentant de la Commune à l'EHPAD « Hyppolite SAUTEL »	Election actée à l'unanimité

Mazan, le 11 mai 2023

Le Maire

Louis BONNET



Affiché le **12 MAI 2023**